



Probleme lors d'achat d'un fond de commerce

Par **goodman20**, le **06/10/2010** à **20:44**

Bonjour,

J'ai acheté un fond de commerce chez un notaire, le notaire a commencé par la procédure d'inscription de la vente chez les impôts puis il a payé les créanciers inscrits dans le registre de commerce, et impôt (je pense qu'il a fait une faute en payant) puis il a fait la publicité de la vente, c'est là que commence le problème.

Beaucoup de créanciers ont fait une opposition ne sont pas inscrits dans le modèle G se sont présentés le résultat que la somme qu'ils demandent est supérieure à la somme initiale de la vente

Que faire dans ce cas ?

- revenir en arrière (impossible le notaire n'a plus la somme totale car il a déjà payé les créanciers Nanti et les impôts et CNSS).

Moi et le notaire nous sommes à la merci du vendeur, car si il ne verse pas la différence aux créanciers moi j'aurais jamais mon registre de commerce (car il faut je pense radier celui du vendeur pour mettre le mien non ?) et la vente restera bloquée à jamais

que faire dans ce cas ? existe-t-il une solution ? je peux avoir mon registre de commerce même si le prix de la vente n'est pas suffisant pour désintéresser les créanciers ?

merci